

Environnement

Comment choisir ma banque?

Guide
éco-
citoyen
2007



**Les Amis
de la Terre**

www.amisdelaterre.org

Pourquoi le guide

«Comment choisir ma banque»

Ce guide est le premier guide éco-citoyen sur les banques françaises. Il explique le fonctionnement des banques, leur rôle et leur prise en compte (ou non) de l'environnement dans les activités qu'elles financent. Plus qu'un simple document d'information, ce guide est un outil concret pour vous guider dans le choix de votre banque et passer à l'action, pour vous assurer que votre banque et votre argent contribuent à construire un monde durable et équitable, et non à détruire la planète et aggraver les inégalités.

La campagne «Banques françaises épargnez le climat !»



En 2005, les Amis de la Terre lancent la première campagne en France sur les banques et l'environnement, « Banques françaises : épargnez le climat ! ». Soutenue par 34 organisations (associations, syndicats et institution de finance solidaire), elle interpelle les grandes banques françaises, publie la première analyse des politiques environnementales des banques et fait des recommandations concrètes. C'est un succès : transparence accrue et lancement par les banques de prêts aux particuliers à taux réduit pour la rénovation écologique de

l'habitat. La campagne se poursuit : en 2007 sont publiés le présent guide éco-citoyen et le rapport « Banques françaises banques fossiles », qui analyse les impacts des banques sur le climat et le secteur énergétique, accompagnés de propositions précises.

Les Amis de la Terre, premier réseau écologiste mondial

Les Amis de la Terre sont une association de protection de l'Homme et de l'environnement. Créée en 1970, elle a participé à la fondation du mouvement écologiste en France.

Les Amis de la Terre font pression sur les décideurs et mènent des campagnes sur la responsabilité des acteurs financiers et des entreprises, les OGM, l'agriculture, la protection des forêts tropicales et le changement climatique.

L'association fait également des actions de sensibilisation au niveau local, national et international, et promeut des alternatives pour des sociétés plus équitables.

Basée sur un fonctionnement démocratique et solidaire, les Amis de la Terre s'appuient sur un réseau de 25 groupes locaux en France.

Au niveau international, les Amis de la Terre sont présents dans 75 pays et rassemblent 1,5 million de membres, constituant ainsi le premier réseau écologiste mondial.

Pour plus d'informations
sur les Amis de la Terre contactez-nous :
01 48 51 32 22
france@amisdelaterre.org
www.amisdelaterre.org

Client et citoyen : j'ai du pouvoir !

Vous êtes client(e) d'une banque : vous pouvez agir :

- Les banques sont encore très opaques : n'hésitez pas à interpellier votre établissement bancaire pour obtenir des informations sur ses pratiques, et faire pression pour qu'il évolue. Plus leurs clients se manifesteront, plus les banques auront intérêt à améliorer leurs pratiques ;
- Dans ce domaine comme dans les autres, faites jouer la concurrence : toutes les banques n'ont pas les mêmes pratiques et ne financent pas les mêmes projets. Certaines s'impliquent plus que d'autres pour financer les énergies renouvelables ou lutter contre les destructions de l'environnement. Faites-en un élément de votre choix, et faites-le savoir à la banque que vous quittez !
- N'oubliez pas qu'il s'agit de votre argent : il est légitime de vouloir savoir comment votre banque l'utilise !

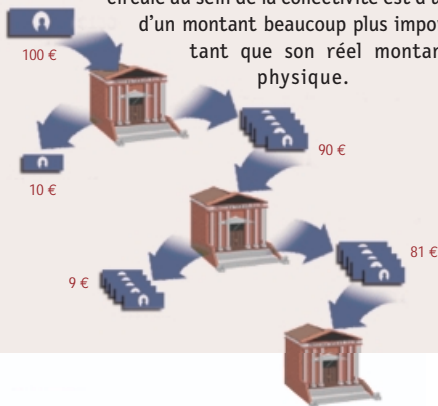
Comment agit votre banque pour l'environnement ?
Nous vous proposons un outil pratique pour juger votre banque et passer à l'action !

Où va mon argent ?

Quand vous déposez votre argent à la banque, il est entreposé avec l'argent de tous les autres clients. Les banques utilisent l'argent déposé sur votre compte pour faire des prêts, financer les activités des entreprises et des particuliers, ce qui injecte de l'argent dans l'économie. Elles sélectionnent les projets qu'elles financent en fonction de leur objectif de rentabilité et de leurs obligations de sécurité.

En effet les banques ne peuvent pas prêter la totalité de leurs ressources : des conditions de réserve les obligent à détenir un niveau de fonds propres minimum par sécurité. Ces conditions varient de 3 à 10% du montant total des dépôts suivant le pays.

■ Prenons un exemple pour expliquer l'impact de l'activité bancaire sur l'économie : quand je dépose 100€ sur mon compte, si les conditions de réserve sont de 10 %, la banque peut prêter 90€. Ces 90€ sont réinjectés dans l'économie et servent à acheter des biens ou des services. Ils finissent généralement en dépôt dans une autre banque : cette banque peut à son tour prêter 81€ des 90€ déposés (9€ de réserve). Ces 81€ sont à nouveau réinjectés dans l'économie, et le cycle se poursuit. Ainsi l'argent qui circule au sein de la collectivité est d'un montant beaucoup plus important que son réel montant physique.



Comment fonctionnent les banques ?

Les banques fonctionnent comme n'importe quelle entreprise. La différence est que le produit qu'elles proposent à leurs clients est de l'argent, sous forme de prêts ou d'autres produits financiers. La majeure partie des ressources des banques vient des dépôts (comptes chèques, comptes épargne,...). Ces ressources sont essentiellement utilisées pour des prêts commerciaux et industriels.

Les banques pratiquent trois grands types d'activités :

	1 La banque de détail	2 La gestion d'actifs	3 La banque de financement et d'investissement
Clientèle	<ul style="list-style-type: none">■ Clients particuliers■ Petites entreprises	<ul style="list-style-type: none">■ Clientèle aisée■ Investisseurs	<ul style="list-style-type: none">■ Grandes entreprises
Activités financières	<ul style="list-style-type: none">■ Gestion des moyens de paiement■ Distribution des crédits■ Services spécialisés : crédit à la consommation, affacturage, bancassurance, etc	<ul style="list-style-type: none">■ Banque privée : gestion de fortune■ Gestion de portefeuille : gestion des fonds confiés par les investisseurs (investis en actions, obligations etc)	<ul style="list-style-type: none">■ Banque commerciale■ Financements spécialisés■ Montage financier de grands projets d'investissement
Services non financiers	<ul style="list-style-type: none">■ Location de véhicules ou de matériel informatique, etc	<ul style="list-style-type: none">■ Conseil	<ul style="list-style-type: none">■ Conseil, fusion-acquisition

Comment les banques font-elles du profit ?

Les banques ont deux sources principales de bénéfices :

- Elles acceptent des dépôts et font des prêts, leurs profits proviennent de la différence entre les taux d'intérêts versés aux clients et perçus sur les prêts.
- La seconde source provient des charges financières sur les opérations (les agios), et des commissions sur les services financiers (cartes bancaires, virements, frais divers).

Pour en savoir plus sur les tarifs bancaires : www.clcv.org
(Consommation, logement et cadre de vie)

Le poids des banques dans l'économie française

Les banques sont devenues incontournables dans l'économie française :

- 30 millions d'opérations de paiement par jour en France !
- Taux de bancarisation des ménages français : 99 %, le plus élevé des grands pays européens
- Une obligation légale : les prestations sociales (allocations familiales, RMI, Sécurité Sociale, etc) ne peuvent être perçues que sur un compte bancaire ou un livret A.
- Les banques installées en France gèrent un actif total de 4400 milliards d'euros, soit 2,7 fois le Produit Intérieur Brut (PIB) de la France.

Le poids des banques françaises à l'international :

pourquoi il faut être vigilant

Quatre banques françaises sont très puissantes à l'international : Crédit Agricole-LCL, BNP-Paribas, Société Générale et plus récemment Natixis (Banque Populaire-Caisse d'Épargne). Elles figurent parmi les plus grandes banques du monde, interviennent dans 85 pays sur tous les continents, et s'y développent très fortement.

Les lois dans les pays du Sud sont souvent beaucoup moins protectrices que les lois françaises et européennes. Les citoyens se regroupant pour défendre leurs droits ou protéger l'environnement peuvent être harcelés voire emprisonnés. Quand les lois locales sont moins exigeantes que les normes internationales, ce sont ces dernières qui devraient être appliquées : c'est un impératif afin de respecter les populations et préserver l'environnement. Les banques françaises actives à l'international ont donc des responsabilités spécifiques très lourdes.

Le Crédit Agricole finance une usine géante de pâte à papier en Uruguay (2007)



- Usine Botnia (Uruguay) à la frontière de l'Argentine, la plus grande usine de pâte à papier d'Amérique du Sud
 - Banque : Calyon, filiale internationale du Crédit Agricole-LCL
 - L'usine nécessitera la plantation de 200 000 ha d'eucalyptus, monoplantation à grande échelle très problématique pour la biodiversité
 - Une manifestation géante de 120 000 personnes a eu lieu contre le projet
 - Une guerre diplomatique fait rage entre l'Uruguay et l'Argentine, et treize plaintes ont été déposées contre le projet
 - Malgré la polémique énorme liée à l'usine, le Crédit Agricole a refusé d'appliquer ses normes environnementales et sociales volontaires, appelées les « Principes Équateur ».
- À quoi servent ils donc ?

5 banques françaises financent un oléoduc à hauts risques en mer Caspienne (2003)



- Oléoduc géant Baku-Tbilissi-Ceyhan : il traverse l'Azerbaïdjan, la Géorgie et la Turquie sur 1800 km
- Banques : BNP-Paribas, Crédit Agricole, Dexia, Banque Populaire, Société Générale
- Manque d'étanchéité de l'oléoduc, déjà fissuré ; passage sur plusieurs failles sismiques ; traversée de la réserve naturelle exceptionnelle de Borjomi en Géorgie.
- Procès en cours pour violation des droits des populations locales devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme.
- 100 % du pétrole et du gaz sera exporté vers les pays riches : pas une goutte ne servira à répondre aux coupures d'énergie subies par les populations locales.

L'analyse des banques : méthodologie utilisée

Le classement a été réalisé sur la base des recherches des Amis de la Terre sur les politiques environnementales, climatiques et énergétiques des banques, publiées en février 2006 et mars 2007. L'information publique a d'abord été collectée. Un questionnaire a ensuite été envoyé aux banques étudiées. Des recherches complémentaires ont été effectuées. Des réunions ont eu lieu avec toutes les banques pour obtenir des précisions. Finalement toutes les données ont été analysées et classées.

Ont été retenues 10 banques :

■ les sept plus grands réseaux bancaires français dont la Banque Postale, banque depuis le 1er janvier 2006 (qui n'a pas l'agrément bancaire pour faire des prêts aux entreprises et financer des grands projets).

■ HSBC (Royaume-Uni) qui est la première banque étrangère en France depuis sa fusion avec le CCF.

■ le Crédit Coopératif et la Nef, deux organismes de finance solidaires.

L'analyse des banques et de leur politique environnementale a été structurée en cinq enjeux comportant chacun plusieurs critères :

Enjeu 1

Politique environnementale globale de la banque (10% de la note finale) :

- Positionnement de la banque sur ses responsabilités environnementales.
- Formation et sensibilisation internes à l'environnement.
- Évaluation et contrôle en matière environnementale.

Enjeu 2

Réduction des risques environnementaux indirects. Ce sont les impacts que la banque génère via les financements ou conseils qu'elle apporte à des entreprises ou des projets. Cet enjeu essentiel compte pour 40% de la note finale.

- Transparence des financements accordés.
- Politiques de la banque dans le financement des secteurs risqués (énergies, climat, chimie, forêts,..)
- Analyse des entreprises clientes (respect de l'environnement, engagements, etc)

Enjeu 3

Produits bancaires aux entreprises et collectivités en faveur de l'environnement. Cet enjeu analyse les efforts des banques envers les entreprises et collectivités, par exemple pour les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les éco-produits, etc (20 % de la note finale).

Enjeu 4

Produits bancaires aux particuliers en faveur de l'environnement. Cet enjeu mesure les efforts des banques envers les particuliers, par exemple des prêts à taux réduit pour la rénovation écologique de l'habitat (20% de la note finale).

Enjeu 5

Impacts environnementaux directs de la banque (10% de la note finale) :

- Consommations d'énergie et réduction des émissions de CO₂
- Politiques de transport durable, d'immobilier écologique
- Gestion des déchets et achats responsables.

Le classement des banques

Notes sur 10	Enjeu 1	Enjeu 2	Enjeu 3	Enjeu 4	Enjeu 5	NOTATION FINALE
	Politique globale	Réduction des risques indirects	Produits aux entreprises et aux collectivités	Produits aux particuliers	Impacts directs	
	10 %	40 %	20 %	20 %	10 %	100 %
La Nef	7	9	8	6	4,8	7,6
Crédit Coopératif	3	7	3	6	1,3	5
Banque Populaire	3,2	2,6	4	8	3,3	4,1
Caisses d'Épargne	2,6	0,2	5	4	2,2	2,4
Crédit Agricole-LCL	1,8	1	4	4	2,4	2,4
HSBC	4,4	2,9	0	0	5,2	2,1
BNP Paribas	3	1,6	3	0	3,9	1,9
Société Générale	3	0,4	3	2	3,9	1,8
Crédit Mutuel-CIC	0	0	0	4	0,8	0,9
La Banque Postale	2	NA	NA	0	2	NA

NA : non applicable - Tout le détail de la notation : voir les deux rapports des Amis de la Terre sur www.amisdelaterre.org

La finance solidaire, c'est quoi ?

De plus en plus de consommateurs recherchent la transparence dans l'utilisation de leur épargne. Ils veulent diriger leurs choix d'investissements en fonction de critères éthiques. Les produits d'épargne solidaire peuvent répondre à ces attentes car soit une partie de l'épargne est investie dans des projets solidaires, soit une partie des bénéfices annuels du produit d'épargne est reversée à une association choisie. Un des buts est de financer des projets alternatifs, non financiers dans les systèmes classiques.

La France est aujourd'hui très en retard par rapport à de nombreux pays d'Europe. Aux Pays Bas (4 fois moins peuplés que la France), la banque éthique Triodos gère vingt fois plus de fonds que la Nef en France.

L'association Finansol est le collectif français qui réunit la plupart des acteurs du secteur. Un label Finansol est attribué aux produits d'épargne solidaire ayant prouvé leur conformité aux critères de transparence et de solidarité. www.finansol.org

Spécificités du Crédit Coopératif et de la Nef

■ **Le Crédit Coopératif** est une banque coopérative, largement axée sur la finance solidaire. Il fait partie du groupe Banque Populaire depuis 2002. www.credit-cooperatif.fr

■ **La Nef** est une coopérative de finances solidaires. Aujourd'hui, elle fait de l'épargne et du crédit mais ne dispose pas de l'agrément en tant qu'établissement bancaire. C'est pourquoi les comptes courants (« comptes chèques ») Nef sont hébergés par le Crédit Coopératif dans le cadre d'un partenariat, ainsi qu'un livret d'épargne Nef - Crédit Coopératif. En 2003 la Nef a reçu de l'État l'agrément « entreprise solidaire ».

www.lanef.com

Le financement de ma maison écologique : produits bancaires aux particuliers

Construire sa maison avec des matériaux sains, des énergies renouvelables et une excellente isolation, c'est souvent un rêve qu'on n'ose pas réaliser parce que ça semble compliqué ... et coûteux ! Mais il existe désormais plusieurs types d'aides, de subventions et de prêts bancaires spécialisés.



■ **La bonification régionale** : les Conseils Régionaux proposent souvent une subvention, en plus du crédit d'impôt. Certains ont mis en place des prêts à taux 0% en partenariat avec l'ADEME et les banques : Alsace, Nord-Pas de Calais, Picardie. D'autres le préparent.

Tous les détails : www.cler.org

(Comité de Liaison Énergies Renouvelables)

■ **Les banques ont aussi développé des prêts pour répondre à ces besoins... Suivez le guide !**

Le tableau suivant détaille les prêts aux particuliers pour la rénovation écologique de l'habitat. La majorité proposent un taux réduit.

Un taux jusqu'à 0% grâce à la bonification régionale, un remboursement indolore

grâce aux économies réalisées sur la facture de chauffage, et un crédit d'impôt sur l'achat des matériaux : il est temps de passer au vert ! Les prêts bancaires évoluent vite. Pour en tenir compte, les Amis de la Terre sortiront à l'automne 2007 un nouveau guide, entièrement consacré à la rénovation des logements.

■ **Le crédit d'impôt** est dédié au développement durable et aux économies d'énergie. Il concerne l'achat d'équipements pour l'habitation principale, payés entre le 1er janvier 2005 et le 31 décembre 2009. Le plafond des dépenses est fixé à 8 000 € (personne seule) ou 16 000 € (couple). Pour bénéficier de ce crédit, les appareils doivent répondre à certaines normes de qualité. Le crédit d'impôt va de 15% pour l'achat d'une chaudière basse température à 50% pour l'acquisition d'équipements d'énergie renouvelable (chauffe eau solaire, etc).



	Produits aux particuliers	Caractéristiques
Banque Populaire PREVair	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prêt pour tous les projets immobiliers écologiques Caisses régionales qui proposent le PREVair: Alsace, Loire&Lyonnais, Alpes, Massif Central, Côte d'Azur, Sud Ouest, Provençal et Corse, Bourgogne Franche Comté 	Taux réduit. Les caractéristiques diffèrent selon les Caisses régionales. Ex : la Caisse Loire & Lyonnais propose jusqu'à 15 000 € sur 180 mois maxi avec un taux de 3,25 % au 1er août 2006. Frais de dossier offerts si la totalité du financement est effectuée par la Banque Populaire.
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Caisses régionales d'Alsace et de Picardie : partenariats avec les Conseil Régionaux et l'ADEME 	Prêts à taux zéro
	<ul style="list-style-type: none"> ■ La Banque Populaire propose également CODEVair, produit d'épargne écologique complémentaire de PREVair 	Épargne
BNP Paribas Prêt Dolce Vita Bâtir Durable	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Partenariat UCB (filiale de BNP, crédit immobilier aux particuliers) et Gaz de France : permet aux particuliers acquérir ou construisant une maison neuve de financer à des conditions privilégiées l'installation de chauffage et eau chaude au gaz naturel 	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Le gaz naturel est une énergie fossile polluante ; ce n'est pas une solution écologique
Caisses d'Épargne Écureuil Crédit Développement Durable	<ul style="list-style-type: none"> ■ Écureuil Crédit Développement Durable : pour faire des travaux d'isolation et acquérir des équipements d'énergies renouvelables / Pour acheter des véhicules peu polluants (classes A et B) 	Jusqu'à 21 500 € sur 72 mois. Les caractéristiques diffèrent selon les Caisses régionales
	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Prêt VIVRELEC : partenariat Crédit Foncier (filiale des Caisses d'Épargne) et EDF proposant des équipements électriques 	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Le chauffage électrique est déjà interdit dans certains pays d'Europe à cause de son mauvais rendement énergétique. Ce n'est pas une solution écologique
Crédit Agricole Prêt Énergies Renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prêt à la consommation pour les installation d'équipements économes en énergie. 22 Caisses régionales se sont engagées à le lancer en 2007 	Prêt à la consommation : 21 500 € maxi. Différé possible d'amortissement de 12 à 18 mois pour bénéficier du crédit d'impôt. Les autres caractéristiques diffèrent selon les Caisses régionales
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les Caisse de Pyrénées-Gascogne et Savoie proposent des prêts attractifs pour l'énergie solaire dans l'habitat (prêt solaire) 	Savoie : 21 500 € maxi jusqu'à 84 mois sans frais de dossier, différé d'amortissement, taux attractif
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Caisse Nord de France (partenariat avec le Conseil Régional et l'ADEME) : prêts Isolto pour les travaux d'isolation. www.nordpasdecalsais.fr/isolto 	Prêt à taux zéro
Crédit Coopératif Prêt Éco-habitat PREVair particulier	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prêt Eco-habitat : projets d'habitat durable ayant recours aux matériaux écologiques et aux énergies renouvelables 	Taux attractif
	<ul style="list-style-type: none"> ■ PREVair particulier. Pour l'isolation thermique, le changement du chauffage, l'installation photovoltaïque, l'équipement de récupération d'eau de pluie 	Prêt à la consommation dédié aux particuliers, d'un montant de 6 000 € maxi sur 60 mois au taux de 3,25 % TEG annuel arrêté au 06/12/06.
Crédit Mutuel Prêt Economies Énergies	<ul style="list-style-type: none"> ■ Caisse de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest : prêt pour financer tous les objets liés aux énergies renouvelables et alternatives ■ Généralisation nationale en cours 	Finance 100% des investissements sur justificatif. Durée 120 mois maxi pour un prêt inférieur à 21 500 € et 180 mois maxi de 21 501 à 30 000 €. Un expert guide les clients et les conseillers financiers les orientent sur les subventions et crédits d'impôts
La Nef Nef Immo Nef Éco	<ul style="list-style-type: none"> ■ « Nef Immo » : prêt pour des projets d'éco-construction ou éco-rénovation bioclimatique de logements individuels ou collectifs (isolation, matériaux écologiques, énergies renouvelables, ...) 	20 ans maxi. Taux basés sur le marché ou inférieurs
	<ul style="list-style-type: none"> ■ « Nef Éco » : prêt pour financer la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables, l'isolation, etc / Prêt pour les véhicules propres (classe A) 	84 mois maxi, minimum de 4000 €. Taux basés sur le marché ou inférieurs
Société Générale Prêt Vert	<ul style="list-style-type: none"> ■ Dans le réseau Est (Alsace, Franche Comté, Lorraine) : Prêt Immobilier Environnement Construction pour financer la construction écologique 	Prêt immobilier Environnement Construction : 50 000 € sur 15 ans, pas de pénalités en cas de remboursement anticipé, pas de frais de dossier, conditions préférentielles
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prêt personnel Expresso pour le financement d'installations ou aménagements écologiques (dans le réseau Est également) 	Prêt personnel Expresso : 21 500 € sur 7 ans, pas de frais de dossier, conditions préférentielles

Les recommandations des Amis de la Terre

Les banques françaises peuvent et doivent s'améliorer ! Elles sont à la traîne par rapport aux pratiques environnementales de plusieurs banques internationales. Nous demandons :

Le soutien aux alternatives durables (efficacité énergétique, renouvelables, éco-produits, ...) : les banques financent 10 fois plus les énergies fossiles polluantes que les énergies renouvelables. Elles doivent financer beaucoup plus activement des projets écologiques et/ou solidaires. Des produits bancaires incitatifs doivent être créés pour les particuliers, les collectivités et les entreprises.

30 % des financements de Dexia (franco-belge) dans l'énergie sont consacrés aux renouvelables.

L'amélioration de la transparence : certaines banques prétextent le secret bancaire là où d'autres font l'effort de publier des éléments. Les banques doivent publier la liste des projets et des entreprises qu'elles financent, en France et dans le monde.

La Nef publie la totalité des projets qu'elle finance.

L'adoption de politiques environnementale et climatique globales : les banques doivent reconnaître leurs responsabilités directes et indirectes, se fixer des objectifs publics et mesurables, améliorer la formation et le contrôle internes en matière environnementale.

Bank of America (États Unis) a une politique climatique globale ambitieuse.

La réduction des risques environnementaux et sociaux dans les secteurs à risques : énergies fossiles, grands barrages, chimie, exploitation forestière, etc. Les banques doivent adopter des politiques sectorielles et inclure des critères environnementaux et sociaux dans leur analyse du risque.

HSBC (Royaume Uni) a 4 politiques sectorielles sur les énergies fossiles, les forêts, les barrages, la chimie.

La réduction des impacts directs : les banques doivent maîtriser et réduire leurs impacts directs (transport, achats et bâtiments surtout). Elles doivent réduire puis compenser leurs émissions de CO₂.

ABN Amro (Pays Bas) est approvisionnée à 100 % en électricité renouvelable.

Pour connaître le détail des recommandations et des meilleures pratiques internationales des banques, voir www.amisdelaterre.org

Attention : les efforts des banques en matière environnementale ne leur enlèvent en rien leurs responsabilités en matière fiscale (lutte contre les paradis fiscaux), sociétale (lutte contre la corruption, lutte contre l'exclusion bancaire et financière), sociale (respect du droit du travail), etc.



Banque par banque : ce qu'il faut retenir

La Nef : le meilleur choix

Points forts : transparence totale des financements ; 100% des financements pour des projets écologiques, sociaux ou culturels.

Crédit Coopératif : l'économie sociale

Points forts : ne finance pas de projets risqués à l'international ; produits écologiques aux particuliers.

Points faibles : opacité ; gestion des impacts directs. Mais des améliorations sont en cours.

Banque Populaire : pionnière en faveur de l'habitat écologique

Points forts : transparence en progrès ; leader pour les prêts écologiques aux particuliers.

Points faibles : en retard pour la réduction des risques environnementaux indirects.

Risque : activités internationales de la nouvelle filiale Natixis.

Caisses d'Épargne : en progrès ?

Points forts : produits écologiques aux entreprises et collectivités.

Points faibles : en retard dans la réduction des risques environnementaux indirects, mais des améliorations en cours.

Risque : activités internationales de la nouvelle filiale Natixis.

Crédit Agricole-LCL : controversé

Points forts : produits écologiques aux entreprises et collectivités ; quelques améliorations en cours.

Points faibles : opacité ; politique globale incohérente ; finance de nombreux projets internationaux controversés ; en retard dans la réduction des risques environnementaux indirects.

HSBC : réduction des risques indirects

Points forts : politiques sectorielles de réduction des risques à l'international ; gestion des impacts directs.

Points faibles : opacité ; aucun prêt écologique.

BNP Paribas : controversée mais assez transparente

Points forts : transparence des financements dans les secteurs à risques.

Points faibles : finance de nombreux projets internationaux controversés ; en retard dans la réduction des risques environnementaux indirects ; prêt écologique aux particuliers très décevant.

Société Générale : à la traîne

Points faibles : opacité ; finance de nombreux projets internationaux controversés ; en retard dans la réduction des risques environnementaux indirects.

Crédit Mutuel-CIC : abonné absent

Points forts : ne finance pas de projets risqués à l'international.

Points faibles : ne répond même pas aux demandes d'information ; opacité ; en retard dans la réduction des risques environnementaux indirects, la politique globale, la gestion des impacts directs.

La Banque Postale : trop tôt pour juger

En attente : banque nouvelle, elle n'a pas d'agrément pour faire des prêts aux entreprises et collectivités.

Points forts : ne finance pas de projets risqués à l'international ; bénéficie de la politique développement durable du groupe La Poste.

Points faibles : en retard sur les autres aspects, mais plusieurs améliorations en cours.

Je participe à la campagne !

Je souhaite diffuser guides (gratuits)
Un geste simple mais essentiel pour sensibiliser
un grand nombre de citoyens et faire pression
sur les banques!

J'ai interpellé ma banque en lui envoyant
la lettre-pétition.

Je fais un don pour la campagne des Amis de la Terre sur les banques

Pour participer aux frais engagés dans cette
campagne et soutenir le travail des Amis de la Terre,
je fais un don (déductible à 66 % des impôts).

20 € permettent de financer nos recherches.

45 € soutiennent le travail de plaidoyer auprès
des décideurs par nos chargés de campagne.

80 € permettent de toucher beaucoup plus
largement les citoyens.

Autre : €

Je souhaite adhérer aux Amis de la Terre

Pour participer activement à la campagne
des Amis de la Terre sur les banques et recevoir
La Baleine, notre magazine trimestriel.

40 €, adhésion simple

17 €, adhésion petit budget

56 €, adhésion couple

70 €, adhésion de soutien

Total €

Nom/prénom.....

Adresse.....

.....

.....

**À retourner avec votre soutien aux Amis de la Terre,
2B rue Jules Ferry – 93100 Montreuil**

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6/1/1978, vous pouvez à
tout moment accéder aux informations vous concernant, en demander la
rectification ou la suppression, ou vous opposer à leur diffusion.

Mode d'emploi

ce que vous pouvez faire

Lisez le guide éco-citoyen

« Comment choisir ma banque ? ». Pour en savoir plus, suivez l'actualité des banques et de l'environnement sur www.amisdelaterre.org

Choisissez la banque la plus écologique

en fonction de vos possibilités : vous aurez la garantie que votre argent contribue à préserver la planète et non à la piller. Si vous décidez de quitter votre banque, dites-lui pourquoi.

Écrivez à votre banque

avec la lettre-pétition encartée dans ce guide (jusqu'en fin 2007). Important : si vous êtes dans une des 4 banques « mutualistes » (Banque Populaire, Caisse d'Épargne, Crédit Mutuel, Crédit Agricole), photocopiez la lettre et écrivez également à votre caisse régionale qui a beaucoup d'autonomie. Toutes les adresses sont sur la feuille encartée et sur www.amisdelaterre.org

Diffusez le guide

autour de vous ! Plus nous serons nombreux à faire pression sur les banques, plus nous serons efficaces. Demandez nous des guides (gratuits) pour les diffuser autour de vous, à vos amis, votre famille, vos collègues...

Soutenez les Amis de la Terre

en renvoyant le bon de soutien figurant dans le guide. Nous avons fait le choix d'un guide gratuit pour qu'il soit accessible à tous, mais cette campagne a un coût (recherche, impression, envoi, etc). Plus vous nous soutenez, plus nous pouvons diffuser largement cet outil.